

Canada

(Source : Statistique Canada, données obtenues en vertu de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers (CALURA) à la fin de 1980, fondées sur les actifs)

	<u>% de l'industrie sous contrôle étranger</u>	<u>% de l'industrie sous contrôle américain</u>
Extraction minière	34	26
Pétrole et gaz*	60*	45*
Total, industries manufacturières	43	32
Industrie du caoutchouc	91	65
Matériel de transport	70	64
Industrie des produits chimiques	70	49
Matériel électrique	54	44
Machines lourdes	52	43
Textiles	54	43
Transformation des métaux	35	28
Pâte et papier	35	28

États-Unis

(Source : Département du Commerce des États-Unis, données à la fin de 1974, les dernières disponibles)

	<u>% de l'industrie sous contrôle étranger</u>
Agriculture, sylviculture et pêche	0,5
Extraction minière	5
Pétrole et gaz	18
Industries manufacturières	3
Construction	0,5
Transports, communications et services publics	1
Commerce de gros	3
Commerce de détail	1

* L'Agence de surveillance du secteur pétrolier du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources estime que les données fondées sur les revenus de production d'amont constituent un indicateur plus fidèle de la mainmise et du contrôle étrangers dans le secteur du pétrole et du gaz. Sur cette base, le contrôle étranger était de 77,3 pour cent en 1980 (contrôle américain 64,1 pour cent).